

Presse Nationale

> Politique

soirinfo

Scrutin du 31 octobre 2020 : la mission d'observation de la CEDEAO relève une élection globalement satisfaisante avec une participation mitigée

La CEDEAO a rendu publique les conclusions de sa mission d'observation électorale dans le cadre du scrutin du 31 octobre 2020. A la faveur d'une conférence de presse qu'il a animée hier, lundi 2 novembre 2020, le chef de la mission, Cheikh Hadjibou Soumaré, a relevé un scrutin « globalement satisfaisant » avec « une participation mitigée dans les parties méridionale et centrale et une participation relativement élevée dans le Nord du pays ».

L'inter

Dileita Mohamed (chef de la mission de l'Union africaine): «Le premier tour s'est déroulé de manière satisfaisante»

Dans l'attente des résultats de l'élection présidentielle du 31 octobre 2020, les responsables des missions d'observation électorales se prononcent. C'est le cas de l'Union africaine et de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest qui ont rendu public, hier, lundi 2 novembre 2020, au Sofitel hôtel ivoire d'Abidjan-Cocody, leurs rapports. Conduite par M. Dileita Mohamed Dileita, ancien Premier ministre de la République de Djibouti, la mission d'observation de l'élection de l'Union africaine a jugé «satisfaisante» l'élection présidentielle du samedi 31 octobre 2020.

> Economie

soirinfo

Travaux de réaménagement et de bitumage des voiries d'Ayamé et Maféré : plusieurs milliards de francs investis

Dans un délai d'exécution des travaux de 6 à 24 mois, les voiries des communes d'Ayamé et de Maféré auront fière allure. En tout cas, c'est la quintessence de la promesse faite aux populations par Coulibaly Fabrice, directeur de cabinet adjoint du ministre de l'Equipement et de l'Entretien Routier. C'était, le mardi 27 octobre 2020, à l'occasion des cérémonies officielles de lancement des travaux de réaménagement et de bitumage des voiries d'Ayamé, Maféré et Kouakro, dans le département d'Aboisso. Ces projets sont inscrits dans le Plan national de développement 2016-2020 pour un investissement de plusieurs milliards de FCFA.

> Société

soirinfo

Coronavirus : 37 nouveaux cas et 45 guéris annoncés, hier

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a enregistré ce jour lundi 2 novembre 2020, 37 nouveaux cas de Covid-19 sur 865 échantillons prélevés soit 4,3 % de cas positifs, 45 guéris et 0 décès. A la date du 2 novembre, la Côte d'Ivoire compte donc 20 753 cas confirmés dont 20 410 personnes guéries, 126 décès et 217 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 195 065.

L'inter

Autonomisation de la femme : la Côte d'Ivoire se dote d'une stratégie nationale 2020-2030

Le secrétariat d'État auprès de la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, chargé de l'Autonomisation des femmes, a tenu du 27 au 28 octobre 2020, à Abidjan-Plateau, un atelier portant sur la finalisation de la stratégie nationale d'autonomisation des femmes de Côte d'Ivoire (SNAFCI) pour la période 2020-2030. Selon Paule Marlène Dogbo, directrice de cabinet de la secrétaire d'État chargée de l'Autonomisation de la femme, Myss Belmonde Dogo, l'élaboration de la SNAFCI répond à la nécessité d'apporter une réponse pertinente aux défis liés à la pleine participation de la femme au développement.



Côte d'Ivoire : la CEDEAO, l'UA et la Cen-Sad appellent opposition et pouvoir à dialoguer

La mission d'observation de la CEDEAO et celle de l'Union africaine (UA), ont rendu leurs conclusions à l'hôtel Ivoire à Abidjan. Toutes deux reconnaissent la tenue de l'élection, qui est même qualifiée de « globalement satisfaisante » par l'UA, mais elles pointent aussi un contexte de fortes divergences politiques et les incidents qui ont émaillé le scrutin. Une nouvelle fois, les deux institutions africaines interétatiques appellent les acteurs politiques au dialogue. Boubèye Maïga, le chef de la mission de la La Communauté des États sahélo-sahariens (Cen-Sad) indique que le scrutin a respecté le code électoral mais appelle, lui aussi, au dialogue. « Tous les acteurs souhaitent le dialogue, le Président Ouattara que nous avons rencontré s'inscrit dans la même perspective ».



Présidentielle 2020 : Alassane Ouattara réélu au 1er tour avec 94,27%

Sans surprise, Alassane Ouattara a été réélu pour un nouveau mandat à l'issue de l'élection présidentielle du 31 octobre 2020. Le candidat du RHDP est arrivé en tête avec 94,27% des voix. Avec 53,90% de taux de participation, Alassane Ouattara a battu le candidat indépendant Kouadio Konan Bertin, dit « KKB » qui a obtenu 1,99% des voix. Quant à Henri Konan Bédié et Affi N'Guessan qui n'ont pas pris part à l'élection présidentielle, ils ont respectivement obtenu 1,66% et 0,99% des voix.



Côte d'Ivoire : « Les États-Unis respectent l'ordre constitutionnel que le Président Ouattara dirige » (Ambassadeur)

« L'Ambassadeur des États-Unis n'a pas rencontré le candidat Bédié ce week-end. Les États-Unis respectent l'ordre constitutionnel en République de Côte d'Ivoire, que le Président Ouattara dirige encore, et exhorte tous à respecter l'ordre constitutionnel et d'éviter la violence ».



Présidentielle 2020 : la Mission internationale d'observation des libéraux et démocrates salue la CEI et le gouvernement

La Mission internationale d'observation des libéraux et démocrates félicite les organes de gestion et de supervision de la CEI. A l'issue de la mission qui a duré du 28 octobre au 02 novembre 2020, la délégation a condamné les violences causées par l'appel d'une partie de l'opposition à la « désobéissance civile », exprimé sa compassion à l'ensemble des familles des victimes et appelé les autorités compétentes à traduire les responsables de ces incidents devant la justice. Les observateurs saluent l'approche pondérée du gouvernement qui a appelé au calme et à la retenue durant la campagne et le jour du scrutin, et encouragent les acteurs politiques à privilégier le dialogue, à faire preuve de retenue et à utiliser les voies légales pour les éventuels recours et invitent l'ensemble de la classe politique à s'inscrire résolument dans l'ensemble des processus électoraux à venir, a déclaré leur porte-parole, le député fédéral belge, Michel Maegd.



Présidentielle : le CNDH annonce la tenue du scrutin dans des conditions « acceptables et dans la sérénité » et félicite le gouvernement pour le respect de la date du 31 octobre

A l'image des principales missions d'observation, le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a affirmé le lundi 2 novembre que « hormis quelques incidents rapportés dans certaines localités, le scrutin s'est déroulé de façon honnête dans des conditions acceptables et dans la sérénité grâce à l'implication des forces de sécurité ». La présidente Namizata Sangaré a fait cette annonce à la presse au siège de l'institution sise au Deux Plateaux. Elle a précisé que les observateurs du CNDH ont pu visiter 7 500 lieux de vote qui correspondent à 14 030 bureaux de vote. Le CNDH félicite le gouvernement pour avoir pris toutes les dispositions pour la tenue de l'élection du Président à la date constitutionnelle, la CEI pour avoir conduit avec professionnalisme cette opération en dépit des considérations.

Place de la République : un sit-in annoncé ce mardi par des artistes pour réclamer la paix



Tous de blancs vêtus, les artistes et acteurs culturels ivoiriens comptent se rendre ce mardi 03 novembre 2020 à la Place de la République au Plateau pour s'adresser aux hommes politiques afin de leur garantir un climat de paix et de cohésion sociale. À en croire l'un des organisateurs de ce sit-in qui a contacté Linfodrome, tous les acteurs culturels ivoiriens dans leur grande diversité prendront part à ce sit-in pour réclamer la paix et le dialogue entre les hommes politiques du pays. La crise née à la suite de l'élection présidentielle, a signifié notre interlocuteur ne garantit pas un climat de paix. À travers donc ce sit-in, ces acteurs culturels comptent appeler à un climat apaisé et à un dialogue inclusif afin d'éviter de tomber dans la violence.

Agence de Presse

> Politique



Côte d'Ivoire : nouvelle suspension des manifestations sur la voie publique jusqu'au 15 novembre prochain

En vue de prévenir les risques de troubles à l'ordre public, les marches, sit-in et autres manifestations sur la voie publique sont suspendus sur toute l'étendue du territoire ivoirien sur la période allant du 02 novembre au 15 novembre 2020 inclus, a annoncé lundi dans un arrêté ministériel, le Général Vagondo Diomandé, le ministre ivoirien de la Sécurité et de la Protection civile, par ailleurs, ministre par intérim de l'Administration du territoire et de la Décentralisation. « Les marches et manifestations sur la voie publique et dans les lieux publics sont soumises au régime de la déclaration préalable », précise l'article 1 de cet arrêté.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

**DÉCLARATION DE DÉPLACEMENT
PAR VOIE AÉRIENNE (DDVA) COVID-19**



Accédez au formulaire sur www.deplacement-aerien.gouv.ci



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.